



Rentrée scolaire 2024/2025

Offrir aux jeunes Aubois le meilleur cadre pour réussir

Temps fort du calendrier scolaire, la rentrée est l'occasion de rappeler les missions et les actions que le Département mène en matière d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Pour ce point de rentrée, Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube ainsi que Sibylle Bertail-Fassaert et Jérôme Bonnefoi, vice-présidents chargés de l'Education et de la citoyenneté, ont choisi de se rendre au collège Julien-Régner à Brienne-le-Château, dont la principale est Delphine Devingt.

- **Avec un budget de plus de 33 M€, l'enseignement est le 4^e poste de dépense du Département de l'Aube.**

Les dépenses concernent entre autres :

- enseignement 1^{er} degré,
- enseignement 2nd degré,
- enseignement supérieur,
- aide aux études,
- transport scolaire (élèves handicapés, UNSS et occasionnel),
- rémunérations.

- **Le collège Julien-Régner à Brienne-le-Chateau**

Le collège Julien-Régner de Brienne-le-Château accueille 437 élèves. Il propose deux sections sportives en athlétisme et handball et fait preuve d'un beau dynamisme dans les actions liées au sport.



En avril dernier, il a organisé une semaine de l'olympisme durant laquelle a été dévoilé le Mur des légendes : une œuvre qui met en avant les sportifs issus du territoire briennois en cyclisme, football, handball et force athlétique. Sur ce mur est détaillé le parcours sportif et scolaire ainsi que le ressenti de chacun des sept anciens élèves, accompagnés de souvenirs et d'anecdotes.

1| Collèges publics de l'Aube : toujours en quête d'améliorer la qualité de l'accueil des élèves

Près de 3 M€ sont investis en 2024 par le Département pour l'entretien de ses 25 collèges publics dont il a la responsabilité pour l'entretien et les grosses réparations des bâtiments.

Il finance par ailleurs :

- le fonctionnement de ces collèges, à travers une dotation annuelle de fonctionnement ;
- le numérique éducatif et équipement informatique ;
- les quelques 250 adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) qui travaillent au quotidien dans les collèges (restauration, accueil et entretien)

Enfin, la collectivité participe au fonctionnement et à certains investissements des 9 collèges privés aubois (1,7 M€).

■ Les chantiers de réfection et d'entretien des collèges en 2024

À la rentrée, les élèves et les équipes vont découvrir quelques nouveautés dans leurs établissements. Voici quelques exemples non exhaustifs :

✓ **Aix-Villemaur-Pâlis – collège Othe-et-Vanne**

Remise en état de l'installation téléphonique et déplacement du poste de standardiste

Mise en conformité de la cuisine (à venir)

Coût : 55 000 € TTC

✓ **Arcis-sur-Aube – collège de la Voie-Châtelaine**

Création d'une porte en salle de musique

Isolement coupe-feu du local réserve de technologie

Remplacement de radiateurs

Recherche de réseaux

Coût : 45 000 € TTC

✓ **Bar-sur-Aube – collège Gaston-Bachelard**

Réfection complète du carrelage et de l'étanchéité de la cuisine

Diagnostic réseaux eau

Climatisation de la loge

Remplacement des radiateurs

Remplacement des groupes de ventilations de l'internat

Coût : 379 000 € TTC

✓ **Bar-sur-Seine - collège Paul-Portier**

Remplacement partiel de portes

Rénovation carrelage, faïence et huisseries (à venir)

Coût : 75 000 € TTC

✓ **Bouilly – collège Max-Hutin**

Pose de cloison en salle T05

Rénovation de parquet

Travaux suite à tempête (rénovation de parquet en salle détente et internat, remplacement de dalles de faux-plafonds, travaux de couverture et de peinture)

Coût : 55 000 € TTC

✓ **Brienne-le-Château – collège Julien-Régnier**

Renforcement éclairage extérieur
Remplacement d'un extracteur dans la lingerie
Installation de brasseurs d'air
Remplacement de porte extérieure pour la vie scolaire
Coût : 80 000 € TTC

✓ **Chaource – collège Amadis-Jamyn**

Remplacement vis de la chaudière, de la centrale anti-intrusion et d'un portillon
Coût : 15 000 € TTC

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Albert-Camus**

Réfection des toitures terrasse (2^e et dernière phase)
Reprise de maçonneries sur les escaliers
Installation de brasseurs d'air
Elagage des haies en périphérie du collège et logements
Coût : 450 000 € TTC

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Pierre-Brossolette**

Aménagement d'un sanitaire PMR
Réalisation de massifs pour l'installation de bancs
Installation de bancs et de tables
Coût : 24 000 € TTC

✓ **Ervy-le-Chatel – collège Eugène-Belgrand**

Remplacement de canalisation et de porte pour la chaufferie biomasse
Coût : 30 000 € TTC

✓ **Lusigny-sur-Barse – collège Charles-Delaunay**

Remise en état de la cuisine
Remplacement des menuiseries extérieures, de volets et de coffret électrique
Traitement du bardage
Réfection des faux-plafonds
Coût : 290 000 € TTC

✓ **Marigny-le-Châtel – collège Jean-Moulin**

Bouchement de l'ellipse du préau
Reprise de cloison dans les sanitaires
Coût : 45 000 € TTC

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Réalisation de massifs pour l'installation de bancs
Pose de film sans teint sur les vitrages du réfectoire
Clôture de l'entrée et pose d'un portail
Coût : 20 000 € TTC

✓ **Nogent-sur-Seine – collège Jean-Jaurès**

Travaux de couverture
Travaux électriques en salle technologie
Coût : 12 000 € TTC

✓ **Piney – collège Des Roises**

Réfection des sanitaires
Remplacement chauffe-eau à l'infirmerie
Travaux d'amélioration de l'acoustique et de l'éclairage pour la classe Ulys

Coût : 20 000 € TTC

✓ **Pont-Ste-Marie – collège Eurêka**

Réfection des éclairages dans la salle de restauration

Remise en état des faux-plafonds suite aux orages de l'été 2024

Installation de deux préaux

Coût : 20 000 € TTC

✓ **Romilly-sur-Seine – collège Paul-Langevin**

Mise en place de bac acier sur le puit de lumière du préau

Travaux paysagers au niveau du talus du bâtiment demi-pension (à venir)

Coût : 13 000 € TTC

✓ **Romilly-sur-Seine – collège Le-Noyer-Marchand**

Remplacement des éclairages des salles de classe et des circulations par de l'éclairage LED

Rénovation de l'espace vente

Création de classe CAR (Centre d'aide à la réussite) et CHAT (Classe à horaire aménagé théâtre)

Coût : 100 000 € TTC

✓ **Saint-André-les-Vergers – collège La Villeneuve**

Réaménagement de l'infirmerie

Clôture des locaux vélos et casier

Remplacement de l'atelier

Châssis de toiture

Coût : 87 000 TTC

✓ **Saint-Savine – collège Paul-Langevin**

Projet de reconstruction en cours d'élaboration

✓ **Troyes – collège Beurnonville**

Film solaire pour la façade sud

Coût : 15 000 € TTC

✓ **Troyes – collège Marie-Curie**

Rénovation des façades et des éclairages

Rénovation des salles 203 et 204 pour création de salles de classes supplémentaires

Installation de préau

Réfection de l'allée poubelle

Coût : 860 000 € TTC

Une nouvelle cantine pour le collège Marie-Curie

Après un an de chantier, le nouveau réfectoire provisoire du collège Marie-Curie à Troyes entre en fonctionnement.

En 2006, la rénovation de ce collège concomitante avec l'ouverture d'un service de restauration au Centre sportif de l'Aube (CSA) avait permis d'y transférer la demi-pension du collège permettant ainsi de mutualiser l'équipement. Une situation qui a évolué. Le développement de l'activité du CSA et l'augmentation des effectifs du collège (environ 900 élèves dont 470 demi-pensionnaires) ont nécessité de réorganiser et de créer un réfectoire provisoire dans l'enceinte du collège.

Coût global de cette opération pour le Département de l'Aube : 628 400 € TTC

✓ **Troyes – collège Les Jacobins**

Réfection de sanitaires de la cantine (en cours – livraison en septembre 2024)

Aménagement du sous-sol suite à la création de chambre froide

Coût : 61 000 € TTC

✓ **Troyes – collège Pithou**

Réfection de la couverture des bâtiments E et F (à venir)
Coût : 100 000 € TTC

✓ **Vendeuvre-sur-Barse – collège Nicolas-Bourbon**

Rénovation des éclairages du réfectoire et de la cuisine
Inversion de la porte des sanitaires de la technologie
Reprise des fuites en toiture au niveau du CDI et réparation des descentes d'eaux pluviales du préau
Coût : 123 000 € TTC

✓ **Dans l'ensemble des collèges**

Plus globalement, une opération des travaux de levées de non-conformité électriques ont été mené dans une quinzaine de collège, ainsi qu'une opération de modernisation des ascenseurs et monte-charge dans huit collèges.

Coût de ces deux opérations : 307 000 €

■ Les projets à venir : une amélioration continue des collèges

- ✓ **Aix-Villemaur-Pâlis – collège Othe-et-Vanne : une salle polyvalente et un préau pour la rentrée 2024**

Alors que le collège Othe-et-Vanne ne disposait pas de salle polyvalente spécifique, le Département a décidé la création d'une salle polyvalente en lieu et place du préau existant et la construction d'une couverture au-dessus du forum actuel pour recréer un préau. Des travaux de ventilation dans la cuisine ont été annexés au projet également.

La maîtrise d'œuvre de ce projet, qui sera inauguré à l'automne, a été confiée au cabinet Pierre Saab.



Ces travaux se sont déroulés de l'été 2023 à l'été 2024. Les locaux sont opérationnels pour la rentrée 2024.

Coût des travaux

871 000 € TTC, entièrement financés par le Département.

- ✓ **Arcis-sur-Aube – collège de La-Voie-Châtelaine : un nouveau bâtiment en prévision**

Pour remplacer l'ancien bâtiment de logement ainsi que deux modules préfabriqués qui vont être détruits, un tout nouveau bâtiment va être construit au sein du collège de La Voie Châtelaine (études en cours).

Il comprendra :

- le foyer des élèves,
- une salle polyvalente,
- une salle d'étude,
- une infirmerie
- une salle d'archives.

Les études pour la construction de ce nouveau bâtiment sont en cours. Les travaux débuteront en 2025.

Coût estimatif en 2023 : 700 000 € HT

- ✓ **Bouilly – collège Max-Hutin : un bâtiment moins énergivore**

Une réhabilitation globale du collège est envisagée, comprenant une rénovation énergétique des principaux bâtiments, sur la base d'un audit énergétique réalisé en 2021 et d'une subvention accordée par l'Etat. Par ailleurs des travaux de mise en accessibilité sont prévus.

- ✓ **Ervy-le-Chatel – collège Eugène-Belgrand**

La rénovation du collège, terminée en 2020, n'incluait pas la restructuration de la cuisine de l'établissement, ni la réhabilitation intérieure des logements. Ces travaux vont être engagés afin de faciliter le travail des équipes et l'accueil des collégiens (études en cours).

- ✓ **Sainte-Savine – collège Paul-Langevin : vers une reconstruction**

Depuis la mise à disposition des collèges au Département en 1986, le collège Paul-Langevin à Ste-Savine est le seul collège aubois qui n'a jamais bénéficié d'une restructuration complète (même s'il a bénéficié comme les autres de travaux réguliers).

Or, l'augmentation des effectifs, l'état général ancien des bâtiments et le manque d'espaces communs justifient une restructuration. Aujourd'hui, il est acté que le Département construira un nouveau collège el lieu et place de l'ancien. A ce stade, les travaux devraient débuter à la rentrée 2025.

Ce chantier s'annonce déjà comme l'un des plus importants investissements à venir pour le Département.

2| Transport des élèves

■ **Transport des élèves en situation de handicap : une prise en charge personnalisée**

Le Département de l'Aube est en charge du transport pour leurs études des élèves et des étudiants en situation de handicap. En moyenne 250 élèves en situation de handicap sont transportés sur l'ensemble du territoire aubois avec une prise en charge au cas par cas.

Coût total de ce transport : 1,2 M€.

Comment s'inscrire ?

Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent inscrire en ligne leur enfant au transport adapté sur aube.fr, rubrique « Aides et services en un clic / Personnes handicapées / Trouver un transport pour mon enfant ».

■ **Transport occasionnel : faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles hors temps scolaire**

Soutenir la pratique du sport

Depuis plusieurs années, et encore plus dans le cadre de la politique du Département « L'Aube en mode sport pour les Jeux », le Département finance intégralement les transports de collégiens pour la pratique d'activités sportives les mercredis après-midi, dans le cadre de l'UNSS, l'Union nationale sportive scolaire. **La collectivité a également mis l'accent sur le transport des élèves sportifs en situation de handicap.**

Il s'agit de compétences facultatives que la collectivité prend en charge afin de soutenir la pratique du sport.

Coût du transport « sportif » en 2023 :

- entraînements sportifs UNSS : 60 000 €
- enseignement de la natation des élèves de 6^e : 50 000 € (transport et entrées). Le Département prend en charge 10 séances/an pour l'enseignement de la natation auprès des élèves de 6^e.
- prise en charge de la participation aux Jeux de l'Aube.

Démocratiser l'accès à la culture

Chaque année, le Département prend également à sa charge le transport de collégiens dans le cadre d'événements bénéficiant d'un soutien particulier de sa part. L'idée est de favoriser l'accès à la culture afin que le collège soit à la fois un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

15 000 € sont consacrés à ces transports exceptionnels qui ont lieu chaque année :

- les répétitions et spectacles du Chœur de l'Aube dans le cadre du festival des Nuits de Champagne pour 700 élèves ;
- festival de théâtre Skenado pour quelque 300 élèves ;
- d'autres demandes plus ponctuelles en rapport avec les événements culturels (exposition de La cité du vitrail ou exposition organisées par le Département).

Par ailleurs le Département de l'Aube s'est engagé aux côtés de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles, le Grand Est et Rectorat de l'académie de Reims), la Région Grand Est et la société Pass Culture dans le dispositif Caravelle.

Caravelle est une démarche expérimentale qui prévoit que tous les élèves des collèges de l'Aube, publics et privés, auront désormais la possibilité d'aller à la rencontre de certains lieux d'art et de culture de l'Aube et la Haute-Marne, grâce à la mise en place de transports dont le coût sera couvert à hauteur de 5 € par élève et par an, tous niveaux confondus.

3| Solidarité : le Département aux côtés des communes, des familles et des enseignants

■ 2,7 M€ d'aides apportées aux communes pour l'enseignement primaire

L'enveloppe consacrée aux travaux dans l'enseignement primaire : **2 734 131 € (contre 1 188 389 € en 2023)**

- ✓ **Équipements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)**
27 opérations subventionnées représentant une aide départementale de 2 594 708 €
- ✓ **Équipements des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**
26 classes aidées représentant une participation globale de 5 200 €
- ✓ **Équipements d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivant (2023)**
8 classes aidées représentant une participation globale de 1 600 €
- ✓ **Premier équipement des cantines scolaires de regroupement**
Aucune demande en 2024
- ✓ **Renouvellement du gros matériel de cuisine des cantines scolaires**
Aucune demande en 2024
- ✓ **Complément et renouvellement en matériel et mobilier des cantines scolaires de regroupement**
55 cantines aidées représentant une participation globale de 37 786 €
- ✓ **Natation scolaire**
Subventions aux communes et organismes propriétaires d'une piscine qui mettent cet équipement à disposition des élèves des écoles et des collèges.
7 piscines concernées représentant 94 837 € de subvention en 2023 pour la saison 2023 / 2024.

■ 20 M€ d'aides pour soutenir les collectivités

- ✓ **Aides spécifiques pour la mise à disposition des équipements sportifs et culturels aux écoles et collèges**
Salles sportives, piscines, stades, salles de spectacles, salles polyvalentes, salles socioculturelles... de nombreux projets de construction, d'extension ou de réhabilitation des équipements sportifs et culturels sont portés par les communes et intercommunalités.
Pour soutenir les collectivités qui mettent ces équipements à disposition des élèves et des collégiens, le Département a inscrit 19 M€ à son budget 2024 pour la construction de deux gymnases à Marigny-le-Chatel et Bar-sur-Aube.
- ✓ **Aides financières pour la surveillance des élèves dans l'attente des cars de transport scolaire**
Le Département finance la surveillance avant et après les cours ainsi que pendant la pause méridienne, pour les élèves du cycle élémentaire empruntant le transport scolaire.
Ce dispositif, qui permet de garantir la sécurité des élèves, est financé par le Département, malgré le transfert de la compétence « transport scolaire » à la Région Grand Est.
Coût annuel : 400 000 €.

■ 350 000 € d'aides pour alléger la charge des familles

- ✓ **Fonctionnement des cantines scolaires** (crédit 2023 pour l'année scolaire 2023/2024)

Cette aide départementale (fixée à 0,98 € par repas servi) est versée aux collectivités ou associations gestionnaires. Elle est destinée à abaisser le prix de repas demandé aux familles.

Total des subventions versées : 349 946 €.

- ✓ **Fonctionnement de classes de découverte** (crédit 2023 pour l'année scolaire 2023/2024)

Le taux de participation du Département est fixé à 1,21€ par élève et par jour.

Total des subventions versées : 10 286 €

■ Des activités gratuites proposées aux enseignants

Le Département propose aux enseignants des activités pédagogiques variées, gratuites, qui leur permettent d'enrichir leurs cours en offrant une ouverture supplémentaire aux élèves :

- ✓ **participer au Chœur de l'Aube** (chant choral) dans le cadre du festival des Nuits de Champagne ;
- ✓ participer aux ateliers et bénéficier des animations de la **Cité du vitrail** ;
- ✓ **assister aux sessions de l'Assemblée départementale** pour comprendre le fonctionnement d'un Conseil départemental ;
- ✓ **assister aux répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube** en avant-première des concerts ;
- ✓ **faire des animations pédagogiques** aux Archives départementales,
- ✓ **participer au concours** à destination des classes de 4^e (en 2024, le thème était « Bouge pour ta santé »)

Dans un autre domaine, celui de la **prévention santé**, les classes peuvent bénéficier d'interventions des Centres de santé sexuelle de l'Aube, service du Département (infos sexualité, prévention des IST, etc.).

Rendez-vous en ligne sur :

- aube.fr , rubrique Missions et actions / Education / Espace enseignant,
- cite-vitrail.fr,
- archives-aube.fr.

4| Enseignement supérieur : le Département de l'Aube, moteur du développement de l'offre

Le développement significatif de l'offre de formations d'enseignement supérieur dans l'Aube et du nombre d'étudiants, passé de 2 000 à 12 000 en 20 ans, s'est fait grâce à des initiatives volontaristes des collectivités, en particulier du Département de l'Aube soutenu par Troyes Champagne Métropole et la Région Grand Est.

■ 2 M€ de subventions pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur

En 2023, près de 2 M€ de subventions ont été versées pour permettre aux établissements et aux filières existantes de fonctionner :

- ✓ **Université de technologie de Troyes (UTT)** : 550 000 € + 500 000 € pour le projet EvolUTTion (ambitieux plan de transition numérique à 6 M€ sur cinq ans)
- ✓ **Campus des Comtes de Champagne (URCA)** : 195 000 €
- ✓ **Association Troyes Aube Formation (groupe Y-Schools)** : 765 600 €
- ✓ **Institut supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)** : 51 500€

■ L'accompagnement des étudiants renforcé

- ✓ **Renforcement du dispositif de bourses, notamment en direction des étudiants aubois**

Depuis 3 ans, les critères d'éligibilité ont été revus sur la base de ceux appliqués par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Cette simplification a permis d'augmenter considérablement le nombre de boursiers.

Ainsi pour l'année scolaire 2022-2023, 1 277 bourses ont été accordées (contre 1 122 en 2022), soit une aide financière globale de 541 500 €, et une moyenne de 424 € par bénéficiaire.

En 2024, le Département a prévu un crédit de 550 000 €.

Le Département soutient également les jeunes Aubois qui ont suivi une formation d'éducateur sportif ou d'animateurs de centres de vacances et de loisirs (BAFA).

- ✓ **Un guide des formations supérieures dans l'Aube pour aider les futurs étudiants**

Le guide *Aube sup* est édité chaque année par le Département. Ce catalogue qui répertorie l'ensemble des formations supérieures proposées dans l'Aube s'adresse aux lycéens, afin de les aider dans leur choix d'orientation post-bac (téléchargeable sur aube.fr).